Communiqué de presse COP31

COP31 : derrière les chiffres, des vies humaines

Lausanne, le 2 novembre 2026 – À l'occasion de la 31e Conférence des Nations Unies sur le climat (COP31), qui se tiendra du 9 au 20 novembre à Antalya, en Turquie, Action de Carême et ses organisations partenaires réclament des financements suffisants pour assurer une transition énergétique rapide et équitable, permettant de sortir de la dépendance aux énergies fossiles. Ces moyens doivent notamment soutenir les populations du Sud global, qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise climatique alors qu'elles y ont le moins contribué. Les attentes envers la Suisse sont également claires : le Conseil fédéral doit préciser la contribution du pays à l'objectif international de financement climatique.

L'année 2026 a été marquée par des phénomènes météorologiques extrêmes, auxquels vient s'ajouter un épisode El Niño particulièrement intense. « Il faut renforcer les mesures de protection du climat et agir sans attendre lors de la COP31 à Antalya », souligne Eva Moldovanyi, coresponsable du programme Justice climatique d'Action de Carême. « Les communautés touchées par le réchauffement climatique contribuent de manière importante à la lutte contre la crise climatique et à la sécurité alimentaire grâce à des approches locales, notamment l'agroécologie. Ces initiatives doivent être soutenues et financées. »

Davantage de financements climatiques, moins de compensations à l'étranger

Les pays les plus pauvres, en particulier, doivent pouvoir compter sur des ressources financières suffisantes pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et poursuivre leur développement économique en limitant autant que possible leur empreinte carbone. Ben Galil Te, de Manila Observatory, une organisation partenaire d'Action de Carême aux Philippines, insiste sur cet enjeu : « Dans le prolongement de la COP30, organisée l'an dernier au Brésil, nous devrions entrer, avec la COP31, dans une phase de mise en œuvre concrète. Mais de nombreux pays du Sud global auront besoin d'un soutien financier pour y parvenir. Il est indispensable d'en discuter. »

Outre sa contribution au financement climatique international, la Suisse doit réduire résolument ses propres émissions de gaz à effet de serre. Or, elle mise actuellement largement sur des compensations à l'étranger pour atteindre ses objectifs climatiques nationaux. Tout indique par ailleurs qu'elle manquera ses objectifs pour 2030. « En tant que pays riche, qui produit depuis de nombreuses années d'importantes émissions de gaz à effet de serre, la Suisse doit sérieusement réduire ses émissions sur son propre territoire », affirme Bettina Dürr, coresponsable du programme Justice climatique d'Action de Carême. « C'est la seule manière pour elle d'apporter sa juste contribution aux efforts internationaux. »

La société civile fait entendre sa voix à la COP31

La Conférence des Nations Unies sur le climat constitue le principal rendez-vous politique international consacré à la recherche de solutions face à la crise climatique. La société civile peut également y participer et contribuer à orienter les débats. C'est pourquoi Action de Carême participera à la COP31 en Turquie aux côtés d'organisations partenaires du Brésil, de Colombie, des Philippines, du Kenya et du Burkina Faso. Ensemble, elles porteront les préoccupations et les propositions des communautés particulièrement touchées par les conséquences du réchauffement climatique. « Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des populations sur place », explique Joy Pelino, coordinateur d'Action de Carême aux Philippines. « C'est à mes yeux essentiel lors de ces grandes conférences internationales : se rappeler que derrière tous ces chiffres et ces discussions, il y a des personnes bien réelles, dont les conditions de vie peuvent et doivent s'améliorer. »

Action de Carême, Avenue du Grammont 7, 1007 Lausanne, +41 (0)21 617 88 81, mail@actiondecareme.ch, actiondecareme.ch

L'engagement d'Action de Carême pour la justice climatique

Action de Carême œuvre pour un monde plus juste, libéré de la faim et de la pauvreté. La crise climatique représente un obstacle majeur à cette ambition. Les populations du Sud global, qui ont le moins contribué au réchauffement de la planète, sont pourtant les plus durement frappées par les phénomènes météorologiques extrêmes. La justice climatique vise à limiter autant que possible les conséquences de cette crise sur les communautés les plus démunies, tout en luttant contre le réchauffement climatique. Elle implique également un partage équitable des responsabilités et des ressources financières, ainsi que la participation des communautés concernées aux décisions qui les touchent. Depuis de nombreuses années, Action de Carême s'engage dans les négociations internationales sur le climat pour défendre des conditions permettant de garantir le droit à l'alimentation.

Des entretiens avec les représentant·e·s de nos organisations partenaires peuvent être organisés sur demande.

Informations complémentaires et contacts médias

Bettina Dürr, programme Justice climatique
duerr@fastenaktion.ch | +41 79 745 43 53
(Sur place du 9 au 21 novembre 2026)

Eva Moldovanyi, programme Justice climatique
moldovanyi@fastenaktion.ch | +41 79 243 27 56
(Sur place du 9 au 20 novembre 2026)

Anselma Künzle, plaidoyer
kuenzle@hotmail.com | +41 79 563 26 78
(Sur place du 9 au 15 novembre 2026)

Tiziana Conti, relations publiques
conti@actiondecareme.ch | +41 76 366 06 40